

CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

de la collaboration interprofessionnelle
en santé et services sociaux

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE

CONTEXTE

La formation des futurs professionnels de la santé et des services sociaux représente la pierre angulaire de la mise en œuvre des pratiques de collaboration interprofessionnelle et du déploiement d'une véritable culture de collaboration au sein des organisations impliquées auprès de personnes vivant différents problèmes, notamment ceux liés au vieillissement, aux incapacités et à la santé mentale, ou d'autres problèmes sociaux, comme la pauvreté, l'itinérance, la violence et la criminalité. Dans les grandes universités canadiennes, le développement du *curriculum* de formation à la collaboration interprofessionnelle est en pleine effervescence. Bien que les fondements conceptuels de la collaboration interprofessionnelle soient mieux documentés aujourd'hui, de nombreux efforts doivent encore être investis afin d'assurer non seulement le transfert et l'application des connaissances, mais aussi le développement de compétences qui constituent le fondement de pratiques collaboratives optimales et centrées sur les besoins des personnes, des proches ou des communautés. L'importance des besoins de formation à la collaboration justifie la mise en œuvre de cette nouvelle Chaire de leadership en enseignement (CLE) de la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux.

MANDAT

La Chaire de leadership en enseignement de la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux a pour mandat principal d'enrichir l'enseignement de la collaboration interprofessionnelle dans les différents programmes d'études de l'Université Laval qui forme de futurs professionnels de la santé et des services sociaux, par le développement de pratiques pédagogiques innovantes dans ce domaine.

Située au sein d'un centre d'expertise

Le mandat de cette Chaire CLE est au cœur de la vision et de la mission du Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI).

Le RCPI est un centre d'expertise sur la collaboration interprofessionnelle et sur l'expérience humaine qu'elle implique. Il est dédié à l'intégration de meilleures pratiques en matière de collaboration interprofessionnelle pour mieux répondre aux besoins de santé et de mieux-être des personnes et des communautés. Par la valorisation et le transfert des connaissances, ainsi que par le développement des compétences, le RCPI a pour mission de soutenir ses partenaires, soit l'Université Laval et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dans le déploiement optimal et pérenne des pratiques de collaboration auprès des personnes et des communautés en favorisant une expérience humaine positive.



TITULAIRE

Depuis juin 2014, cette Chaire de leadership en enseignement de la collaboration interprofessionnelle est dirigée par madame **Élise Milot**, professeure adjointe à l'École de service social de l'Université Laval.

Depuis quelques années, madame Milot s'implique activement dans différents projets en tant que membre du Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI). Son expertise, ses compétences en pédagogie et son implication dans la formation universitaire des futurs professionnels font d'elle une ressource clé dans le développement de contenus cohérents et complémentaires en matière de collaboration interprofessionnelle. Dans l'exercice de ses fonctions professorales, elle assume la responsabilité d'un cours universitaire sur la formation à la collaboration interprofessionnelle, lequel se situe au centre d'un continuum de trois cours complémentaires impliquant également la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières. Chaque année, plus de 1200 étudiants des trois cycles de formation suivent ce continuum de cours obligatoires dans plus de huit programmes d'études en santé et services sociaux.



UNIVERSITÉ
LAVAL

PARTENARIAT

Centre de santé et de services sociaux
de la Vieille-Capitale

Centre affilié universitaire

La création de la Chaire de leadership en enseignement de la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux a été rendue possible grâce à la contribution financière du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSS-VC) (250 000 \$) et du Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social – Micheline-Massé (75 000 \$). Leurs contributions, jumelées à un montant versé par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, ont permis l'embauche de la nouvelle professeure qui assume la responsabilité de la Chaire.

Le CSSS-VC est désigné centre affilié universitaire. Cette désignation favorise le maillage entre le milieu universitaire et les milieux de pratique afin de soutenir l'amélioration de la qualité des pratiques et des services de première ligne. Le CSSS-VC a toujours démontré son appui indéfectible au développement de la formation à la collaboration interprofessionnelle.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées. La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique qu'en 2011, l'Université Laval a mis en place un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'institution peuvent faire l'objet d'une CLE.

Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Offrir un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Dispenser des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



Pour information

Élise Milot
Faculté des sciences sociales
418 656-2131, poste 7855
elise.milot@svs.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :
418 656-2131, poste 2056
cle@vrr.ulaval.ca

